

## **Proposition de projet en faveur de l'accueil d'élèves à besoins spécifiques ou en situation de handicap à l'école**

### **→ Développement**

Les écoles de la Fédération Wallonie Bruxelles ne sont pas toujours adaptées pour les élèves à besoins spécifiques ou en situation d'handicap.

C'est pourquoi il faudrait mettre plus de moyens en place pour les aider et les accueillir dans de bonnes conditions.

### **→ Proposition de projet concernant l'accueil d'élèves à besoins spécifiques ou en situation de handicap à l'école**

#### **Article 1**

Adaptation des locaux, bâtiments, cours de gymnastique, cours de récréation et parking pour les élèves ayant un handicap moteur :

- a) Les locaux : changer la disposition des bancs pour permettre aux élèves en chaise roulante de se déplacer plus aisément en classe.
- b) Les bâtiments : mise en place de rampes pour leur permettre d'accéder à certains endroits pour les plus petites écoles et des ascenseurs pour les grandes écoles.
- c) Adapter le matériel du cours de gymnastique.
- d) Adapter les bancs extérieurs dans la cour de récréation.
- e) Verbaliser les personnes qui se garent sur les emplacements réservés aux personnes handicapées.

#### **Article 2**

Pour aider les élèves à besoins spécifiques ou en situation d'handicap, les enseignants devraient être mieux formés. Les directions des écoles de la Fédération Wallonie Bruxelles sont obligées d'envoyer leurs enseignants suivre diverses formations sur les aménagements spécifiques à mettre en place afin de mieux encadrer l'accueil de ces élèves.

### Article 3

Mise en place d'aides extérieures ou intérieures dans toutes les écoles de la Fédération Wallonie Bruxelles :

- Des logopèdes
- Des aides sociales (PMS)
- Professeurs de remédiation
- Professeurs de gymnastique formés sur les besoins des élèves ayant un handicap
- Des psychologues, pédiatres, psychopédagogues...

Nous pouvons également faire appel à des adultes ayant les mêmes difficultés pour sensibiliser et rassurer les élèves.

### Article 4

Pour que les élèves se sentent bien accueillis, les écoles de la Fédération Wallonie Bruxelles devraient :

- Intégrer les élèves à besoins spécifiques ou en situation d'handicap avec les autres élèves (en classe et dans la cour de récréation) afin qu'ils ne se sentent pas exclus.
- Former des équipes d'aide et de soutien en classe en tenant compte des difficultés de chacun.
- Créer des affiches (campagne de sensibilisation) pour chaque classe afin d'informer les élèves.

### Article 5

Toutes les écoles de la Fédération Wallonie Bruxelles peuvent mettre en place différents aménagements tels que :

- Utilisation d'une police d'écriture adaptée (open dyslexic)
- Donner plus de temps pour les contrôles
- Adapter les consignes des exercices (pictogrammes, couleur, ...)
- Mettre du matériel adapté à leur disposition (ordinateurs, matériel didactique, tablette, petite affiche, ...)

**Classe de 6<sup>ème</sup> primaire de l'école communale de Rebecq** : BLONDIAUX Leyla, BOUCHART Annaëlle, COURBEZ Milena, DECORTE Lisa, DI FIORE Julia, FERNANDES SANTANA Ines, GAILLY Laura, HEMERIJCKX Kenzo, UYTENDAELE Nathan, VALDES Lucas, VANHASSEL Alyssa, VERHEYDEN Héloïse, WASTIELS Alexandre.